

Fiche technique

23-AUT03 – Autonome 6 jours Brise la glace

jeudi 26 janvier 2023 au mardi 31 janvier 2023 / 6 jours

RESPONSABLE DU REGROUPEMENT

Charles Van Der Elst

DESCRIPTION :

Pratiquez l'activité de votre choix (cascade de glace, ski de randonnée, raquette, alpinisme, escalade, trail, randonnée pédestre ou même tourisme) en totale et profitez de l'hébergement organisé.

Organisation libre de votre séjour sur place.

Vous serez en autonomie totale - pas d'encadrement - et vous devrez gérer, avec vos compagnons de cordée, votre course, votre matériel et vos déplacements...

L'activité que vous pratiquez durant ce séjour se fera sous votre entière responsabilité et sans aucun encadrement du club. En ce sens, en vous inscrivant à ce séjour autonome sur ce regroupement, vous attestez être parfaitement autonome dans votre pratique de l'activité, autonome avec votre matériel, en maîtrisant parfaitement son utilisation et vous dégagez toute responsabilité du club.

Lieu : Chalet Alpin l'Eychauda

Niveau technique : Autonome

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8

REGROUPEMENT :

Titre du regroupement : Le Club Alpin Brise la glace 2023

A verser à l'inscription : 218 €

Modalités d'inscription et conditions d'annulation : à consultez sur [cette page](#).

Assurance annulation : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription.

REGLEMENT DES SORTIES AUTONOME SUR UN REGROUPEMENT HÉBERGEMENT

Les places dans les sorties "Autonomes" sont réservées à **des membres du CAF** désirant pratiquer l'activité de leur choix : alpinisme, ski, randonnée pédestre (ou même tourisme !) tout en profitant de l'organisation du regroupement.

Les participants autonomes doivent gérer totalement leur séjour sur place : course, randonnée, sécurité, transport local...

RECOMMANDATIONS GENERALES AUX PARTICIPANTS

- Être à jour de cotisation donc assuré et avoir sa carte sur soi.
- Pratiquer un entraînement à la mesure de ses ambitions.
- Vérifier régulièrement ses capacités techniques.
- Participer dans ce sens à des formations progressives.
- Avoir un équipement adapté et en bon état.
- Respecter les décisions prises par le responsable désigné du groupe.
- Être curieux et attentif à l'environnement.